



TAP

LIVRET DE PRÉSENTATION 2024-2025

Commune de Neuville de Poitou

École élémentaire Jules Ferry

Directrice Mme Ouvrard



L'ÉDITO

Les temps d'activités périscolaires (TAP) représentent un enjeu majeur participant à la réussite éducative des enfants.

À travers les TAP, la Commune de Neuville de Poitou, propose des activités visant à favoriser l'épanouissement des enfants et à développer leur curiosité intellectuelle : activités sportives, culturelles, artistiques, d'éveil, de sensibilisation à l'environnement... Il s'est avéré que les familles ont vite compris tout l'intérêt de ces ateliers : offrir à l'enfant un moment de découverte et l'occasion de pratiquer des activités de qualité et gratuites.

Avec ce livret, nous souhaitons créer un lien matériel entre votre enfant, les animateurs des différents ateliers proposés et vous-même, pour qu'à tout moment, vous sachiez ce qu'il fait, avec qui et où.

Bonne année scolaire.



RÈGLEMENT DES TAP

1. DÉFINITION

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune de Neuville de Poitou poursuit les Temps d'Activités Périscolaires.

L'objectif de ce temps est d'offrir aux enfants de multiples possibilités de découverte (artistique, culturelle, sportive...) et des expériences riches.

Ces TAP sont mis en place pour les élèves des écoles publiques de la commune. Les élémentaires ont 1 heure d'activités par semaine.

Ces activités ne sont pas obligatoires.

L'enfant doit impérativement être inscrit pour y participer.

2. JOURS ET HORAIRES

-les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 12h35 à 13h35 pour les élémentaires de Jules Ferry.

3. TARIFICATION

Les activités proposées par la commune sont gratuites.

4. ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

La commune est assurée au titre de la responsabilité civile pour les accidents pouvant survenir durant le temps où les enfants sont pris en charge. Les parents doivent contracter une assurance « extra-scolaire » (individuelle et responsabilité civile) couvrant l'enfant pendant les TAP.



RÈGLEMENT DES TAP

5. SANTÉ

Les enfants malades ne sont pas accueillis. Aucun médicament ne sera donné même avec une ordonnance, sauf en cas d'établissement d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

En cas de maladie ou d'incident, les parents sont prévenus pour décider d'une conduite à tenir. Le cas échéant les parents sont tenus de récupérer leur enfant. Le responsable de site se réserve le droit de faire appel à un médecin. En cas d'urgence ou d'accident grave, il fait appel en priorité aux services d'urgence.

6. COMPORTEMENT DE L'ENFANT EN ATELIER

Les enfants qui participent aux activités TAP s'engagent à avoir un comportement respectueux envers l'animateur, les autres enfants participants ainsi que du matériel et des locaux mis à leur disposition.

Les problèmes de comportement seront signalés en mairie et les parents seront contactés afin de faire évoluer la situation. Dans le cas d'un non-respect réitéré ou selon la gravité des faits, une exclusion temporaire des activités TAP, voire une exclusion définitive, pourra être décidée.

QUELQUES NUMÉROS UTILES

Mairie service scolaire 05/49/51/63/58

École élémentaire Jules Ferry 05/49/51/20/53



ACTIVITÉ SPORTIVE

Multisports

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis au gymnase

L'EPA 86 vous initiera à plusieurs sports comme le hockey, le tennis, l'ultimat, la boxe ou des sports émergents.



Basket-ball

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis au gymnase

Le FJEPS proposera aux enfants une initiation au basket, en apprenant à dribbler, faire des passes, le geste pour marquer des paniers avec les valeurs du sport, jouer ensemble.



ACTIVITÉ MANUELLE

Loisirs créatifs

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis à la BCD

Un loisir créatif est une activité qui fait appel à la créativité et à l'expression personnelle pour la fabrication artisanale d'objets. Les loisirs créatifs mettent en œuvre des matériaux très divers (argile, tissus, feutrine) et de nombreuses techniques.



Karine, travaille auprès des enfants (protection de l'enfance) depuis de nombreuses années et est auto-entrepreneuse en couture. J'ai toujours aimé les loisirs créatifs et c'est avec plaisir que je partagerai cette passion avec les enfants dans la joie et la bonne humeur.



ACTIVITÉ CORPORELLE



Omar Diop, de l'association Dieufe Dieule, musicien, percussionniste, danseur, formé des son plus jeune âge à la percussion africaine, veut transmettre son savoir à travers ses interventions auprès des enfants et des plus grands.

Danses africaines et Djembé

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis en salle de psychomotricité

La **danse africaine** désigne les danses dansées en Afrique, et faisant partie de la culture africaine. Cette appellation est issue de la rencontre des danses d'Afrique avec le monde occidental. Elle regroupe en son sein, toutes les danses traditionnelles, ainsi que les danses à racines africaines, issues de cette rencontre.

En parallèle, Omar vous initiera au djembé et vous pourrez faire résonner, trembler les djembés au sein de l'école.



ACTIVITÉ ARTISTIQUE

Théâtre

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis en salle audiovisuelle

Les ateliers d'initiation au théâtre se composent de petits exercices ludiques et techniques théâtrales permettant de développer les facultés nécessaires à l'enfant (la voix, les mouvements du corps, le déplacement dans l'espace, les émotions, etc...) aboutissant à des jeux de rôles et d'improvisations. Les ateliers sont construits et menés de manière à ce que chaque enfant puisse participer et s'épanouir tant personnellement que collectivement. Le but étant de concilier plaisir et jeu tout en incluant les notions de techniques théâtrales.

Je suis passionné de théâtre depuis mon plus jeune âge et je le pratique depuis mon enfance. Je suis également metteur en scène pour les sections enfants/ados de différentes troupes de Théâtre. Je souhaite transmettre ma passion à une "nouvelle génération" d'acteurs. **Damien Recoupé**



ACTIVITÉ LANGAGE

Langue des signes

Les mardis et vendredis en salle de musique

La **langue des signes** est une langue gestuelle. Elle est le produit du mouvement des mains, du visage et du corps. Elle est un moyen de communication développé par les personnes sourdes.

Son origine vient du **mime**, elle est donc accessible à tous ! En plus de développer la dextérité et la coordination oculo-manuelle (yeux mains) chez les enfants, elle est un bon moyen de s'amuser.

Christelle Livenais, animatrice d'atelier de sensibilisation à la langue des signes. Très heureuse de pouvoir partager le plaisir de signer avec les enfants.